

Directives pour l'usage du document d'évaluation des compétences de l'étudiant

Le système de formation de la Filière Physiothérapie s'articule autour de 7 rôles et repose sur le développement de compétences. Les différents rôles (expert, collaborateur, communicateur, manager, promoteur de santé, apprenant-formateur et professionnel) et les compétences qui les déclinent sont décrits en annexe dans le document « Référentiel de compétences national ».

Afin d'évaluer le niveau de compétences atteint par l'étudiant en formation pratique de 1BSc, respectivement 2BSc et suivante, nous avons formulé des critères d'évaluation et les avons déclinés en indicateurs. Ces indicateurs contextualisent la compétence, la liste de ces indicateurs n'est pas exhaustive.

Les critères d'évaluation et indicateurs pour la 2BSc sont décrits ci-dessous :

A. Rôle d'expert en physiothérapie

Compétence Ab1: Utiliser pour sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Précision et pertinence des connaissances	- Se réfère aux connaissances (anatomie, physiologie, biomécanique, pathologie, pharmacologie, en imagerie médicale...) nécessaires à la compréhension de la situation du patient - Utilise ses connaissances pour étayer son raisonnement clinique, pour justifier le choix et l'application de ses techniques d'évaluation et d'intervention
Cohérence, précision et efficacité de l'observation et de l'analyse du mouvement et de la posture	- Observe et analyse le mouvement et la posture de façon structurée, en prenant appui sur des critères en fonction du temps à disposition
Adéquation de sa propre posture	- Évalue sa propre posture dans ses différentes activités et fait les adaptations nécessaires
Compétence Ab2: Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Structure et pertinence dans la recherche d'informations	- Recherche l'information nécessaire à son évaluation dans les dossiers, les comptes-rendus... en fonction d'hypothèses initiales - Pose des questions ciblées au patient en intégrant ses réponses
Pertinence des moyens/outils d'évaluation choisis, précision dans leur utilisation	- Choisit les tests pertinents pour le patient - Applique et adapte les tests spécifiques et les observations/analyses d'activités
Présence de conditions de traitement répondant aux normes de sécurité et d'hygiène	- Tient compte des contre-indications dans son intervention et anticipe les risques - Intègre la notion de confort du patient dans son intervention
Pertinence et précision des moyens de traitement utilisés	- Applique des techniques d'intervention en lien avec son évaluation et le contexte du patient
Pertinence des outils de réévaluation	- Utilise des outils adaptés pour l'évaluation de l'efficacité de son intervention
Compétence Ab3: Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Précision et systématique dans l'utilisation du raisonnement clinique	- Classe les informations recueillies selon les catégories de la CIF - Met en évidence les éléments importants de l'évaluation - Met en lien les éléments importants sélectionnés - Formule les hypothèses - Hiérarchise les hypothèses - Propose un diagnostic physiothérapeutique en fonction des hypothèses formulées - Formule les objectifs à court et moyen terme en lien avec le diagnostic physiothérapeutique - Définit les moyens de traitement et inclut une progression pour chaque objectif - Propose des moyens de réévaluation pour mesurer l'effet de son traitement et l'ajuster
Compétence Ab4: Trouver les informations complémentaires pertinentes relatives aux problèmes surgissant dans la pratique clinique et en tenir compte dans ses décisions et actions.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence de la recherche d'informations	- Identifie les connaissances et informations manquantes pour comprendre précisément la situation de chaque patient - Recherche ces connaissances dans les ressources à disposition (humaines, matérielles,...) - Confronte ses connaissances à la littérature, à l'expertise professionnelle...

B. Rôle de communicateur

Compétence Bb1: Développer une relation professionnelle centrée sur le/la client-e/patient-e, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et pertinence de l'interaction avec le patient	- Démonstre une écoute active dans ses interactions avec le patient - Respecte les règles de politesse
Adéquation de la relation professionnelle	- Développe une posture professionnelle avec le patient - Construit une relation thérapeutique et professionnelle - Utilise les outils de communication appropriés
Présence d'une analyse des caractéristiques des caractéristiques des acteurs impliqués	- Analyse les représentations de son patient, les siennes propres
Compétence Bb2: Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des clients/patients, leurs proches et leurs soignants, de même qu'avec des groupes de collègues ou de clients/patients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Clarté, précision et adéquation de la communication orale et écrite	- Sélectionne et transmet par écrit et par oral les informations essentielles concernant le patient ainsi que sa démarche clinique à ses collègues
Clarté et précision des explications données au patient	- Utilise les outils pédagogiques adaptés à son patient - Utilise un langage professionnel adapté à son interlocuteur - Tient compte de l'avis du patient dans la formulation des objectifs
Présence d'une communication adaptée à la prise en charge de groupe	- Analyse les acteurs en présence dans le groupe - Tient compte de chacun des participants dans ses interventions - Connait les principes de la dynamique de groupe
Compétence Bb3: S'exprimer de manière claire et compréhensible dans des situations de conseil et adapter ses techniques de communication aux besoins et possibilités des clients/patients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Clarté et pertinence des techniques de communication utilisées	- S'exprime clairement - Utilise une terminologie adaptée au patient - Utilise des techniques d'entretien
Présence d'une adaptation des techniques de communication	- Tient compte des capacités de compréhension de son patient et adapte son mode de communication - Demande un feedback au client/patient pour s'assurer de sa compréhension
Compétence Bb4: Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patients/clients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation de l'utilisation des technologies de l'information	- Utilise tous les canaux à disposition pour la recherche d'informations en lien avec les problématiques rencontrées et peut y rechercher de l'information
Pertinence de la gestion du dossier-patient	- Documente ses interventions dans le DP - Saisit les données essentielles dans le DP - Structure sa recherche d'éléments dans le DP

C. Rôle de collaborateur

Compétence Cb1: Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social, de manière ciblée et efficace, en tenant compte de leurs attributions, afin d'offrir une prestation optimale au client/patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation de la collaboration au sein de l'équipe intra et interdisciplinaire	- Explicite son rôle, ses responsabilités et ses limites dans la prise en charge de son patient - Adapte son évaluation et intervention auprès du patient en tenant compte de celles des autres professionnels - Adapte ses objectifs de traitement à ceux des autres membres de l'équipe - Rend compte et utilise les informations reçues des membres de l'équipe intra et interdisciplinaire
Compétence Cb2 : Identifier les interfaces, se mettre en réseau et se coordonner avec d'autres professionnels pour les prestations au client/patient, en veillant à établir une relation symétrique.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une identification des différents contextes de la pratique collaborative en lien avec la physiothérapie	- Identifie les différents contextes dans lesquels s'exerce la collaboration intra et interprofessionnelle
Compétence Cb4: Assumer de manière critique différentes tâches/rôles dans une équipe et contribuer activement à la construction de l'esprit d'équipe.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'attitudes démontrant l'intégration des principes du travail en équipe	- Adopte des attitudes et valeurs propres au travail en équipe (compréhension et respect des rôles, des responsabilités et des opinions)
Pertinence de son engagement dans le travail d'équipe	- Collabore en tant qu'étudiant-e au sein de l'équipe de façon constructive et active en explicitant ses ressources, ses limites et ses besoins de formation

D. Rôle de manager

Compétence Db1 : Employer le temps à disposition de manière ciblée et trouver un équilibre entre les exigences liées aux prestations à fournir au client/patient, les besoins organisationnels et la vie privée.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence dans l'organisation et la planification de son activité	- S'adapte à l'organisation du service - Gère la charge de travail qui lui est déléguée en fonction du temps qui lui est imparti - Ajuste avec son PF l'organisation de son activité pour maintenir/préserver sa capacité de travail et sa santé - Préserve son espace privé et professionnel - Utilise les outils de planification qui lui sont proposés
Compétence Db2 : Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une utilisation des ressources	- Identifie et utilise les ressources (matérielles, humaines, relationnelles...)
Compétence Db3 : Utiliser les possibilités offertes par les technologies de recherche de l'information, pour optimiser les prestations au/à la client-e/patient-e, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et précision dans l'utilisation des technologies	- S'intéresse et utilise de façon optimale les technologies que lui sont proposées

E. Rôle de promoteur de la santé

Compétence Eb1 : Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence de connaissance des facteurs bio-psycho-sociaux du patient	- Connaît les éléments de la CIF et du Processus de production du handicap (PPH) - Connaît les déterminants de la santé - Récolte les informations des facteurs environnementaux et personnels du patient
Pertinence d'une vision bio-psycho-sociale du patient	- Classe et structure les informations récoltées - Peut expliciter éléments de la CIF et du PPH dans le contexte d'un patient - Adapte sa prise en charge en fonction des éléments pertinents relevés
Compétence Eb2 : Intégrer dans sa pratique les tâches/rôles de la physiothérapie dans le domaine de la prévention des maladies et des accidents ainsi que dans celui de la promotion de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence de connaissances pertinentes des principes de prévention	- Connaît les différents types de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) - Connaît les axes ou programmes de prévention au niveau cantonal, national et mondial - Connaît les moyens de prévention mis en place par l'institution
Présence d'une utilisation des moyens de prévention	- Identifie le rôle du physiothérapeute en matière de prévention et promotion de la santé - fait participer le patient à l'application des actions mises en place
Compétence Eb3 : Sensibiliser des individus ou des groupes à une hygiène de vie adéquate et les encourager à améliorer leur prise de conscience, leur apprentissage et leur comportement vis-à-vis de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une recherche d'informations sur les principes d'hygiène de vie	- Identifie les principes d'une bonne hygiène de vie
Compétence Eb4 : Conseiller différents types de clients/patients dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une connaissance des campagnes de promotion et des problèmes généraux de santé publique	- Connaît les problèmes généraux de santé publique ainsi que les campagnes de promotion de la santé
Pertinence d'une analyse des besoins des patients en fonction des campagnes de promotion	- Analyse les besoins de ses patients en matière de prévention et promotion de la santé

F. Rôle d'apprenant-formateur

Compétence Fb1 : Soutenir la production, l'utilisation et la diffusion des savoirs spécifiques à la physiothérapie, et de savoirs disponibles, fondés sur des résultats scientifiques actuels, en évaluer les développements pratiques pertinents et leurs implications pour la clinique.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une démarche de type EBP	- Formule des questions cliniques en lien avec les situations rencontrées - Recherche des réponses dans la littérature scientifique - Analyse les réponses obtenues et les utilise dans les situations rencontrées
Compétence Fb2: Encourager les clients/patients à apprendre dans le sens de l'éducation au patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence des modalités pédagogiques utilisées	- Évalue les capacités cognitives et d'apprentissage du patient ainsi que son contexte - Choisit les modalités pédagogiques adaptées au patient - Intègre le patient dans le choix des modalités pédagogiques qui seront utilisées
Compétence Fb3: Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une démarche d'auto-évaluation et de régulation de sa pratique	- Auto-évalue sa pratique et la régule en tenant compte de l'hétéro-évaluation
Présence d'un projet de développement des compétences	- Explicite et négocie des objectifs spécifiques et des expériences afin de développer ses compétences
Compétence Fb4 : Soutenir la formation aux pratiques professionnelles, favoriser l'apprentissage expérientiel et aider les étudiants dans leurs lieux de formation pratique.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une explicitation de son activité et de son expérience professionnelle	- Explicite son activité et son expérience professionnelle
Présence d'un partage d'expériences professionnelles	- Partage son expérience avec celles des autres professionnels et de ses pairs

G. Rôle de professionnel-le

Compétence Gb1: Trouver les informations nécessaires concernant les problèmes cliniques et les évaluer de manière critique par rapport au patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une réflexion sur sa pratique	- Est capable de s'interroger sur sa pratique
Compétence Gb2: Adopter une conduite respectant les principes éthiques, moraux et professionnels dans son travail avec les acteurs impliqués tels que les clients/patients et leurs personnes de référence, les collègues de travail et la société en général.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Connaissance des règles de déontologie et des principes éthiques	- Connaît le code de déontologie de la profession - Respecte au quotidien les principes éthiques de la profession - Connaît le cadre juridique de l'exercice professionnel - Respecte les droits des patients
Compétence Gb3: Reconnaître les limites de ses compétences et faire preuve de professionnalisme à l'égard des clients/patients, de leurs proches et des autres acteurs du domaine de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une connaissance de ses limites	- Reconnaît ses limites
Présence d'une utilisation des autres ressources	- Prend contact à temps avec les autres personnes ressources (PF)

Annexe 1 : Référentiel de compétences national

	A. Rôle d'expert en physiothérapie	B. Rôle de communicateur-trice	C. Rôle de collaborateur-trice	D. Rôle de manager	E. Rôle de promoteur-trice de la santé (Health Advocate)	F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice	G. Rôle de professionnel-le
	<i>En tant qu'expert-e-s en physiothérapie, les physiothérapeutes effectuent les activités liées à leur profession, assurent le leadership de leur champ disciplinaire au sein du contexte socio-sanitaire et sont habilité-e-s à expliciter un jugement professionnel</i>	<i>En tant que communicateur-trice-s, les physiothérapeutes facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes</i>	<i>En tant que collaborateur-trice-s, les physiothérapeutes participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle</i>	<i>En tant que managers, les physiothérapeutes exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle</i>	<i>En tant que promoteur-trice-s de la santé, les physiothérapeutes s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des client-e-s/patient-e-s et des collectivités</i>	<i>En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les physiothérapeutes démontrent de manière continue un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation et la diffusion de données probantes</i>	<i>En tant que professionnel-le-s, les physiothérapeutes s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé</i>
1	Utiliser dans sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées	Développer une relation professionnelle centrée sur le/la client-e/patient-e, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques	Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social, de manière ciblée et efficace, en tenant compte de leurs attributions, afin d'offrir une prestation optimale au/à la client-e/patient-e	Employer le temps à disposition de manière ciblée et trouver un équilibre entre les exigences liées aux prestations à fournir au client/patient, les besoins organisationnels et la vie privée	Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé	Soutenir la production, l'utilisation et la diffusion des savoirs spécifiques à la physiothérapie, et de savoirs disponibles, fondés sur des résultats scientifiques actuels, en évaluer les développements pratiques pertinents et leurs implications pour la clinique	Trouver les informations nécessaires concernant les problèmes cliniques et les évaluer de manière critique par rapport au/à la client-e/patient-e
2	Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur	Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des client-e-s/patient-e-s, leurs proches et leurs soignant-e-s, de même qu'avec des groupes de collègues ou de client-e-s/patient-e-s	Identifier les interfaces, se mettre en réseau et se coordonner avec d'autres professionnels pour les prestations au/à la client-e/patient-e, en veillant à établir des relations symétriques	Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé	Intégrer dans sa pratique les tâches/rôles de la physiothérapie dans le domaine de la prévention des maladies et des accidents ainsi que dans celui de la promotion de la santé	Encourager les client-e-s/patient-e-s à apprendre, dans le sens de l'éducation au patient	Adopter une conduite respectant les principes éthiques et déontologiques dans son travail avec les acteurs et les actrices impliqués-e-s tels que les client-e-s/patient-e-s et leurs personnes de référence, les collègues de travail et la société en général
3	Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le/la client-e/patient-e	S'exprimer de manière claire et compréhensible dans des situations de conseil et adapter ses techniques de communication aux besoins et possibilités des client-e-s/patient-e-s	Analyser les problèmes intra ou interprofessionnels et contribuer à leur résolutions en collaboration avec les autres groupes professionnels	Utiliser les possibilités offertes par les technologies de recherche de l'information, pour optimiser les prestations au/à la client-e/patient-e, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités	Sensibiliser des individus ou des groupes à une hygiène de vie adéquate et les encourager à améliorer leur prise de conscience, leur apprentissage et leur comportement vis-à-vis de la santé	Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie	Reconnaître les limites de ses compétences et faire preuve de professionnalisme à l'égard des client-e-s/patient-e-s, de leurs proches et des autres acteurs et actrices du domaine de la santé
4	Trouver les informations complémentaires pertinentes relatives aux problèmes surgissant dans la pratique clinique et en tenir compte dans ses décisions et actions	Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patient-e-s/client-e-s	Assumer de manière critique différentes tâches/rôles dans une équipe et contribuer activement à la construction de l'esprit d'équipe		Conseiller différents types de client-e-s/patient-e-s ou de groupes dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention	Soutenir la formation aux pratiques professionnelles, favoriser l'apprentissage expérientiel et aider les étudiant-e-s dans leurs lieux de formation pratique	Contribuer à la promotion de la physiothérapie et s'engager pour une pratique compétente et de haute qualité, axée sur les besoins et les attentes des client-e-s/patient-e-s

